

Impartialité et mystification

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1974)**

Heft 296

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1026734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Impartialité et mystification

De « Opération Elysée », bulletin d'information périodique du Collège secondaire de l'Elysée, j'extrais les lignes suivantes, d'un article intitulé « Un collège politisé ? » :

« ... D'autres reprochent à des maîtres de faire eux-mêmes de la propagande politique à l'école, « ce qui provoque de multiples répercussions au sein de la famille : discussions politiques à n'en plus finir, contestation, interprétation des événements dans une constante vision politique. »

« Les instructions officielles précisent que « toute propagande par et à l'école est inadmissible, que ce soit dans le domaine politique ou religieux » et que le maître doit « s'abstenir de prendre position, dans l'exercice de ses fonctions, sur tout problème auquel les circonstances du moment confèrent un caractère polémique » ou, « s'il ne peut absolument éviter d'aborder une question controversée », doit « présenter aussi, avec toute l'objectivité dont il est capable, la thèse contraire à la sienne » (extraits du Bulletin officiel du Département de l'instruction publique et des cultes, septembre-octobre 1973). »

A différentes reprises, j'ai déjà dit combien j'approuvais lesdites instructions officielles : je n'ai en effet aucune raison de souhaiter voir mes enfants soumis à un endoctrinement *raciste* par exemple (et je sais de quoi je parle : j'ai un enfant qui a fait cet été son baccalauréat, et qui n'a pas toujours été à l'abri, au cours de sa scolarité, d'un endoctrinement semblable...). Pourtant, je n'en approuve pas moins la suite de l'article publié par « Opération Elysée » :

« Toutefois, écrit l'auteur, il ne faut pas confondre endoctrinement et sensibilisation aux questions politiques, manipulations des jeunes esprits et formation civique. Si l'on veut une école proche de la vie, ayant pour but, entre autres, de former des citoyens actifs, il paraît impossible de ne pas aborder certains problèmes touchant à l'actualité (comme par exemple la situation des étrangers

en Suisse, les problèmes de l'environnement, ceux du tiers-monde, etc.), cela avec toute l'impartialité qui est de rigueur. »

J'ajouterai qu'en cette matière aussi, on peut pêcher par omission. Chaque année, j'ai pour habitude de lire avec mes élèves du gymnase une œuvre du XXe siècle, que je leur laisse choisir eux-mêmes. Cette année, le choix de l'une des classes est tombé sur « D'un château l'autre », de Céline (collection de poche Folio-Gallimard). Céline, l'un des grands écrivains de ce siècle, l'un des plus grands novateurs, tant du point de vue du vocabulaire que de la syntaxe, que de la vision romanesque. *Mais* anti-sémite notoire, non pas collaborateur, mais tellement compromis par ses outrances mêmes qu'en 1944, il s'enfuit de Paris, se réfugia en Allemagne d'abord (Baden-Baden,

puis Sigmaringen), au Danemark ensuite, d'où il ne rentrera en France que dans les premières années 50:

Eh bien, dans la notice qui figurait en tête de l'édition que mes élèves avaient entre les mains, *pas un mot*, ni de l'antisémitisme, ni des circonstances qui amènent Céline auprès du Maréchal Pétain, à Sigmaringen — épisode qu'il raconte précisément dans « D'un château... ». Pêle-mêle cités : le « Voyage au bout de la nuit », admirable roman, et « L'école des cadavres », virulent pamphlet, je dirais : œuvre d'un déséquilibré ; « Nord », autre admirable roman, et « Bagatelles pour un massacre », autre pamphlet...

Parfait exemple d'« impartialité »... et de mystification !

J. C.

Grève du sucre : un exemple

Donc, en recommandant aux consommateurs de renoncer à acheter du sucre pendant un mois, la Fédération des consommatrices vise un double but :

- faire baisser le prix du sucre, et
- faire baisser la consommation du sucre (la saccharose n'a pas de valeur alimentaire).

L'initiative mérite d'être saluée, et surtout d'être appuyée. Non seulement parce que la hausse du prix du sucre (un kilo pour 1,15 francs en 1970 — un kilo pour 3 francs en août dernier ; et une augmentation de 300 % pendant les dix premiers mois de 1974 !) impose un coup de semonce, mais surtout parce que cette action vient à point pour faire redescendre en quelque sorte les problèmes économiques de l'heure au niveau du quotidien. C'est à ce prix que d'autres débats d'une importance exceptionnelle, sur le gaspillage par exemple, déboucheront enfin sur la réalité de tous les jours.

Et si la grève du sucre faisait boule de neige ?

Si les importateurs et les intermédiaires qui réalisent aujourd'hui ces super-profits dans la vente du riz se sentaient mal à l'aise, eux aussi ? Car en définitive, si les prix de gros du riz avait réellement plus que doublé début 1974, ils sont revenus au mois de juin 1974 au même niveau qu'en juin 1973... sans pour autant que les prix de détail aient suivi la même courbe. En témoigne la « Vie économique » :

	Prix de gros (Vialone R.B.) pour 100 kg	Détail		
		Moyen	Supérieur	Ind.
Juin 1973	157.50	161	200	107,5
Oct. 1973	186.75	180	217	116,2
Nov. 1973	253.30	202	249	129,6
Fév. 1974	337.50	370	451	228,9
Mars 1974	280.25	370	450	228,3
Juin 1974	157.50	394	453	236
Juil. 1974	154.50	365	437	228,3